

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 91 (1962)

Heft: 8

Rubrik: 3e stage de la Ligue catholique romande du cinéma : Fribourg, 25 et 26 août 1962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

Projections et disques

La commission des moyens audio-visuels a étudié ce printemps quelques *appareils de projection* et *tourne-disques* susceptibles de satisfaire aux exigences de nos écoles à moyens financiers modestes.

Elle a retenu 3 types d'appareils de projection et 2 tourne-disques qui vous seront proposés cet automne, à la reprise des classes. Leur diffusion sera facilitée par une *action* qui rendra leur prix très avantageux.

Si vous avez l'intention de doter votre classe de l'un ou l'autre de ces moyens audio-visuels, profitez des vacances d'été pour préparer le terrain favorable à son acquisition, et tâchez de convaincre vos autorités communales de son utilité pour l'enseignement.

Nous vous proposerons aussi quelques séries de base de *diapositives* et quelques *disques* en rapport avec le programme scolaire 1962-1963.

Si le corps enseignant a « la foi qui soulève les montagnes » et use de toute la diplomatie nécessaire, les autorités ne lui refuseront jamais le matériel didactique qui peut améliorer la qualité de l'enseignement.

LA COMMISSION DES MOYENS AUDIO-VISUELS

3^e Stage de la Ligue catholique romande du cinéma

Fribourg, 25 et 26 août 1962

Il y a trois ans, les délégués de l'Action catholique accueillaien à Lausanne un nouveau groupement, dont le champ d'action allait être le cinéma.

Sous la présidence de M. Louis Serra, à Paudex, il organisa l'hiver suivant déjà trois stages d'un jour et demi. La formation des futurs animateurs de ciné-clubs fut confiée à des spécialistes français de la critique cinématographique. Les mêmes spécialistes, dont la culture est d'inspiration chrétienne, animèrent les stages plus importants de Lausanne en 1960 et de Sion l'année suivante. On y dénombra chaque fois plus de 100 participants.

L'automne dernier, la Ligue romande lança dans nos cantons des circuits de films en 16 mm. Chez nous, cette innovation eut aussitôt l'agrément de nombreuses écoles et paroisses. Les écoles secondaires, l'Ecole normale, le Collège, le Séminaire, des instituts de jeunes filles et de jeunes gens, des paroisses de la Gruyère, de la Sarine et de la Broye adhèrent au mouvement. La formule leur plut : trois autres circuits suivirent.

Mais le développement pris par cette organisation exige de nouveaux animateurs. L'occasion est offerte aux Fribourgeois de suivre chez eux un stage de formation. Il aura lieu les 25 et 26 août, au Collège Saint-Michel. Toute personne qui s'intéresse au cinéma peut s'y inscrire. Mais s'il y a un souhait à formuler, c'est d'y voir surtout de nombreux maîtres et maîtresses.

Le stage commencera le samedi matin, à 9 heures. Le Collège accueillera vendredi soir ceux qui viennent de loin.

Le programme comprend quatre films, tous peu connus, mais de réelle valeur, et des courts métrages. Comme dans les stages précédents, chaque film sera précédé d'une présentation de l'œuvre et de son auteur. Les animateurs attireront l'attention sur certains points qui seront les thèmes de la discussion.

Le prix du stage est fixé à 35 fr., tout compris. Les étudiants et les apprentis ne paieront que 25 fr. ; les couples, 50 fr. Le montant peut être versé au C.C.P. II 10.333, Ligue catholique romande du cinéma, Lausanne.

Quant à l'inscription, elle doit être envoyée à M. Joseph Rey, professeur, rue du Château, Estavayer-le-Lac, d'ici au 1^{er} août.

Plan mondial de l'Unesco pour le développement des moyens d'information

Créer des journaux et des agences d'information, développer le cinéma, la radio et la télévision éducative dans les pays en voie de développement en Asie, en Afrique et en Amérique latine : telles sont les données principales du plan présenté par l'Unesco à la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies réunie à New York.

Trois années d'études entreprises par l'Unesco à la demande des Nations-Unies ont révélé que deux milliards d'individus manquent des moyens les plus élémentaires d'information locale et, à plus forte raison, de nouvelles sur les événements qui surviennent à l'étranger. La majorité des hommes (70 % de la population mondiale) est donc privée, faute de moyens d'informations adéquats, d'un *droit fondamental : le droit de savoir*. L'Unesco considère qu'une information minimum suppose, pour cent habitants : 10 exemplaires d'un quotidien, 5 postes de radio et 2 places de cinéma, et ce ne sont là que des chiffres minima : les buts à atteindre sont beaucoup plus importants.

L'enquête menée par l'Unesco comportait trois conférences qui se sont tenues successivement à Bangkok pour l'Asie du Sud-Est, à Santiago du Chili pour l'Amérique latine, et à Paris, en février dernier, pour les Etats Africains. Elles ont réuni plus de 400 experts et professionnels de l'Information : journalistes, spécialistes de la radio et de la télévision, directeurs d'agences d'information, éducateurs et fonctionnaires officiels de l'information.

L'Unesco estime que la mise en œuvre du plan issu de ces trois conférences exigerait 3 400 millions de dollars ; la majeure partie de cette somme pourrait